

INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR DE PROJETS

SERVICE DES INFRASTRUCTURES URBAINES

TEMPORAIRE

NUMÉRO DE
CONCOURS

CADRT-018-2023

LES DÉFIS QUE
L'ON VOUS
PROPOSE

À titre d'ingénieure ou d'ingénieur au sein de l'équipe du Service des infrastructures urbaines, vous développerez et verrez au bon déroulement de projets promoteurs en regard des normes, des règles et des exigences techniques, administratives, financières, foncières et légales applicables. Vous vous assurerez de la conformité technique et contractuelle des plans, devis et estimations des coûts de travaux préparés par des professionnels externes selon les modalités en vigueur au sein de la Ville et les particularités des projets qui vous seront confiés ou vous procéderez à la planification et à la conception de projets multiples qui seront réalisés à l'interne. Pour ce faire, vous étudierez, interpréterez et approuverez des travaux d'arpentage et des ouvrages de génie civil. Vous préparerez et veillerez au respect des calendriers d'exécution. Vous effectuerez des études de faisabilité et des analyses économiques sur des projets d'ingénierie ou des études sur la circulation municipale.

Vous participerez aux réunions de chantiers en préservant les intérêts de la Ville et vous gérerez les enveloppes budgétaires pertinentes aux projets sous votre responsabilité. Vous assurerez la supervision technique des projets et travaillerez de concert avec les partenaires internes et externes dans la recherche de propositions et de mesures correctives optimales afin de maintenir un haut niveau d'intégration et d'harmonisation des projets aux exigences de tout ordre en regard des infrastructures municipales existantes. Vous participerez à la validation de la capacité des réseaux existants et superviserez le travail de techniciens en ingénierie municipale. Le tout, supporté par une équipe aguerrie, expérimentée et pluridisciplinaire.

NOTRE OFFRE

En vous joignant à la Ville de Sherbrooke, vous bénéficierez de conditions de travail très intéressantes :

- Un mandat temporaire de 2 ans avec possibilité de prolongation;
- Un salaire annuel se situant entre 82 040 \$ et 114 677 \$ et des vacances pouvant aller jusqu'à 7 semaines selon l'expérience;
- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- La possibilité de travailler en mobilité (télétravail);
- Faire partie d'une équipe de professionnels compétents.

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

PROFIL
RECHERCHÉ

Vous détenez un baccalauréat en génie civil ainsi que d'excellentes connaissances et habiletés en gestion de projets. Vous êtes membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec et possédez plus de 5 ans d'expérience en lien avec des projets en ingénierie municipale, incluant une bonne connaissance des réseaux d'égouts et d'aqueduc et de tout ouvrage servant à leur bon fonctionnement (postes de pompage, réservoirs, clapets, surpresseurs, etc.). L'expérience avec des projets de conception dans le domaine est nécessaire.

COMPÉTENCES
RECHERCHÉES

Autonome, vous appréciez jongler avec des situations complexes et avez de bonnes habiletés en résolution de problèmes. Vous avez une facilité à travailler en équipe et savez faire preuve d'une grande adaptation. Gestionnaire orienté vers l'atteinte des résultats, vous vous distinguez par vos habiletés de communication et vous êtes également soucieux de fournir un niveau élevé de satisfaction de votre clientèle.

POSTULER

Postulez d'ici le 28 mai 2023.

Cet emploi vous intéresse? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section " Emplois disponibles " pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton " Postuler " en haut à droite de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.